

Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap

Actualisé le 22/07/24

Notre démarche d'accompagnement, centrée sur la prise en compte de vos besoins spécifiques, vise à construire des aménagements personnalisés, vous écouter attentivement et vous offrir la possibilité de suivre votre formation dans des conditions optimales, quelle que soit votre situation de handicap.

Nous renseignons avec vous les documents de prise en charge à envoyer à l'Agefiph.

Pour les Personnes en Situation de Handicap (PSH), nous assurons non seulement l'accessibilité mais aussi la possibilité d'adaptation des modalités de formation proposées. Cela inclut l'adaptation des supports de cours, des méthodes d'enseignement et de l'environnement de formation pour répondre à une variété de besoins, allant au-delà des considérations de mobilité.

Nous proposons également des sessions de formation à distance, qui sont planifiées de manière régulière, rendant ainsi l'inscription facile et accessible pour tous. Cela permet aux personnes à mobilité réduite de suivre la formation dans des conditions optimales, depuis leur domicile ou tout autre lieu de leur choix, tout en bénéficiant du même niveau de qualité et d'interaction que les formations en présentiel, au même titre que tous les inscrits.

Si la formation a lieu au sein de votre entreprise, notre référente handicap, prendra contact avec le responsable de la formation. Elle travaillera étroitement avec lui pour identifier et mettre en œuvre des solutions d'aménagement sur mesure. Cela inclut la vérification du respect des règles d'accessibilité ERP (Établissement Recevant du Public) et de l'accueil des personnes en situation de handicap, en assurant également des adaptations au-delà des besoins liés à la mobilité.

Dans le cas où la formation se déroule dans une salle fournie par notre centre, nous veillons à ce que le lieu respecte toutes les normes d'accessibilité ERP. Cela comprend non seulement l'accessibilité physique, mais également la mise à disposition de matériel pédagogique adapté et d'autres aménagements nécessaires pour répondre aux différents types de handicaps.

Si, malgré nos efforts, l'accueil n'est pas possible en raison d'un besoin spécifique lié à votre handicap, nous prendrons contact avec l'AGEFIPH de votre région pour évaluer dans quelle mesure vous pouvez être accompagné et trouver des solutions alternatives et appropriées.

Nous vous encourageons à contacter notre référent handicap pour discuter de vos besoins spécifiques. Cette démarche nous permettra de mettre en place les mesures nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions, en prévoyant des adaptations pédagogiques et des aménagements adaptés à votre situation personnelle.

Votre participation et votre réussite sont au cœur de nos préoccupations, et nous nous engageons à offrir un environnement de formation sécurisé, accessible et répondant à la diversité des besoins de tous nos participants.

Contact : Michel ZYLBERMANN

Tél : 06 07 17 72 80 –

Email : m.zylbermann@erudia.com

ERUDIA CONSEIL EN DEVELOPPEMENT PLURIEL – 26, rue Vivienne – 75002 PARIS
Téléphone : 01 55 60 20 90 Email : m.zylbermann@erudia.com
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11754673575 auprès du préfet de région Ile de France

RCS Nanterre - SIRET 414 840 728 00052 - NAF 8559A
TVA Intracommunautaire FR 71414840728
SAS au capital de 155 000 €